

8 Société et Culture

Autonomisation des jeunes/Encadrement et financement des associations socio-éducatives

EDG s'ouvre aux mouvements associatifs

E.DONG-ASSEKO
Libreville/Gabon

À travers la conclusion d'une convention entre cet établissement et la direction générale de la Jeunesse et des Activités socio-éducatives, les mouvements associatifs pourront y ouvrir des comptes et bénéficier des multiples avantages qu'il offre.

LES mouvements associatifs reconnus peuvent désormais bénéficier des avantages financiers qu'offre l'institution de micro-finance Épargne & Développement du Gabon (EDG). C'est le résultat d'une convention signée le 17 mai 2019 entre cet établissement financier et la direction générale de la Jeunesse et des activités socio-éducatives. Saluant ce partenariat, l'administrateur directeur général de l'EDG, Jean-Robert Obiang-Obiang, a indiqué qu'il s'agit de favoriser un meilleur encadrement des mouvements financiers des associations socio-éducatives. En effet, si celles-ci peuvent y loger les subventions qu'elles reçoivent de l'État, elles



Photo : Antoine Essone Ndong



Photo : Antoine Essone Ndong

Echange des documents après leur paraphe par les deux responsables, MM. Lepondo (Jeunesse) et Obiang-Obiang (Edg). Photo de droite : Les délégations des deux parties lors de la signature de la convention.

peuvent aussi désormais prétendre, de la part de l'EDG, à certaines offres substantielles de financement de leurs activités. Mais pour cela, un certain nombre de conditionnalités seront exigées. Ainsi, par exemple, seront éligibles à ces offres de financement, les mouvements associatifs non seulement reconnus par le ministère de l'Intérieur, mais également présentant un projet d'activités ayant un intérêt pertinent pour la jeunesse, a précisé à son tour le directeur général de la Jeunesse et des activités socio-éducatives,

Rostand Lepondo. L'objectif visé étant de parvenir au rayonnement des associations de jeunesse, à travers un potentiel de propositions fort utiles pour le pays. " Nous devons sortir des associations basées sur les danses, les fêtes, l'ambiance, pour des mouvements de jeunesse portés vers des contributions sérieuses pour le Gabon ; permettre aux associations de nourrir des réflexions tendant vers leurs développements socio-économiques", devait ajouter le directeur général de la Jeunesse, qui a apporté cette précision:

" pour bénéficier des offres de financement de l'EDG, l'association doit présenter à la direction générale de la Jeunesse et des activités socio-éducatives le projet." Celui-ci fera alors l'objet d'un examen, afin que soient dégagés son impact socio-économique et son intérêt pour la jeunesse. Si ces critères sont réunis, l'association se verra délivrer un document par la direction générale de la Jeunesse, qu'elle présentera aux services de l'EDG pour l'obtention de l'offre sollicitée. " Les associations doivent montrer leur sérieux à participer,

par leurs activités et projets, à la dynamique que l'on attend d'elles, qu'elles soient un vivier de futurs cadres du pays", a dit, en outre, Jean-Robert Obiang-Obiang. La direction générale de l'établissement de micro-finance se dit déterminée à accompagner le mouvement associatif gabonais à travers ce partenariat qu'elle souhaite dynamique, et qui devra également bénéficier de sa multitude des services (formation, emploi, encadrement scientifique, suivi des projets jusqu'à leur aboutissement...).

La convention voudrait aussi jouer un rôle dans le rétablissement de la confiance entre les donateurs (dont l'État) qui subventionnent et les associations. Le but final étant que des passerelles soient établies pour pouvoir aider la jeunesse, qui ne doit plus compter sur une Fonction publique ne pouvant plus trop recruter et un tissu industriel de plus en plus à l'étroit, mais qui peut s'en sortir grâce à des projets porteurs et des activités génératrices de revenus.

Lancement de la première édition de la caravane interscolaire des danses patrimoniales du Gabon

Promouvoir le patrimoine culturel en milieu jeune



Photo : SNN

Le président de la fédération culturelle «Samba», Thierry Ndoumou Loudy, présentant le but de la caravane.



Photo : SNN

Plusieurs groupes de danses traditionnelles se sont succédé sur la scène



Photo : SNN

Les élèves du CES Georges Mabignath n'étaient pas en marge des prestations

ce festival de danses traditionnelles sillonnera certains établissements secondaires de la capitale du 17 au 23 mai 2019. L'objectif visé est, selon ses promoteurs, de " sensibiliser les jeunes à la

sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et à la promotion de la diversité des expressions culturelles locales", a déclaré le président du "Samba", Thierry Ndoumou Loudy. C'est tout enthousiastes

que les élèves du CES Georges Mabignath ont non seulement répondu présents, mais aussi participé aux prestations artistiques des différents groupes de danses traditionnelles sélectionnées pour la circonstance. Il s'est agi, entre autres, des groupes obassa, ndjobi, nyembè, ngwala, et bien d'autres. Des prestations entrecoupées par des moments d'échanges pédagogiques au cours desquels les élèves ont découvert les appellations des instruments de musique traditionnels utilisés pour accompagner ces danses. En effet, face à un monde en perpétuelle mutation, où on assiste chaque jour un peu plus à une altération des valeurs,

une perte de l'identité, donc un déracinement des jeunes, lesquels s'assimilent aujourd'hui aux "héros" des temps modernes qu'ils voient dans les films, et aux danses venues d'ailleurs, il est important d'amener cette élite de demain à se réap-

roprier les valeurs qui sont les siennes. Il s'agissait, donc, d'une action en faveur de l'éducation des jeunes au patrimoine qui vise également à les informer sur les opportunités et perspectives d'emplois offerts par le secteur des arts et culture.



L'UNION 2019